

COMMUNE DE BEAUSSAULT.

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 AVRIL 2019.

Le Maire ouvre la séance à 20h10. En dehors de Agnès LEGRAND, excusée, tous les membres sont présents. Le quorum est atteint, le Conseil peut valablement délibérer.

Daniel ETIENNE est désigné comme secrétaire de séance.

1.Choix des locataires 5 Impasse du cimetière.

Après avoir étudié les huit dossiers de candidature reçus, le Conseil en retient trois dans un premier temps. Il est ensuite procédé à un vote à bulletin secret. Deux dossiers reçoivent une voix chacun, le troisième est crédité de huit voix. La location du logement est donc attribuée à ce troisième dossier, la mise à disposition des locaux étant fixée au 1er mai pour un loyer mensuel de 600€. Délibération n°18.

Il est précisé que la Commune participera à l'achat des revêtements de sol du 1^{er} étage.

2.Prévision d'achat d'une parcelle de bois à La Haye Macrelle.

Lors du précédent Conseil municipal, par 5 voix pour, 4 voix contre et 1 bulletin blanc, il a été décidé de se rapprocher de la SAFER pour connaître les conditions d'acquisition de 67,48a de bois à La Haye Macrelle. Le prix de rétrocession s'établit à 5 100€, les frais SAFER à 600€ TTC, soit un total acte en main de 5 700€. Après en avoir largement débattu, le Conseil est invité à se prononcer sur la confirmation de la candidature de la Commune auprès de la SAFER. Au terme de trois tours de vote à bulletin secret, aucune position majoritaire se dégage : 5 voix pour, 5 voix contre. Il est convenu de reporter cette question à une prochaine séance du Conseil qui devra intervenir avant le 5 juin.

3.Question diverse donnant lieu à délibération.

. *Restauration des registres d'état-civil 1953/1962 et 1963/1972.* Le Conseil décide de présenter une demande de subvention aux Archives départementales. Délibération n°19.

4. Autres questions diverses.

. *Le Maire remercie Christophe Mouquet* pour son investissement pendant douze ans à la présidence du Comité des fêtes. A travers lui, le Maire félicite également pour leur collaboration les autres membres du Comité qui viennent de décider de se retirer.

. Une demande de devis sera effectuée pour la *restauration du vitrail* situé au-dessus de la porte d'entrée de l'église ainsi que pour deux vitraux de la chapelle de Grattennoix. Il sera ensuite envisagé d'interroger le Patrimoine sur les possibilités de subventionnement.

. La commission Communication se réunira lundi 20 mai à 19h00 pour préparer le prochain numéro des Echos beaussaultois.

L'ordre du jour étant épuisé, et plus personne ne posant de question, la séance est levée à 21h20.